

BREVET D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES

TOUTES SPÉCIALITÉS

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE

ET

ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Durée : 1 heure 30

Coefficient : 3

Ce sujet comporte 9 pages numérotées de 1 / 9 à 9 / 9.
Assurez-vous que cet exemplaire est complet.
S'il est incomplet, demandez un autre exemplaire au chef de salle.

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé.

**LE CANDIDAT TRAITERA L'ENSEMBLE DES QUESTIONS
SUR LA COPIE D'EXAMEN**

B.E.P. TOUTES SPÉCIALITÉS	CODE : 1809-BEP HGEMC	Session 2018	SUJET
ÉPREUVE : Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique	Durée : 1 h 30	Coeff. : 3	Page 1 / 9

Ce sujet comporte trois parties : une en histoire, une en géographie et une en enseignement moral et civique.

La partie 2 porte sur les situations d'un sujet d'étude (d'histoire ou de géographie). Le candidat a le choix entre deux possibilités.

Partie 1 Sujet d'étude	Géographie : Les dynamiques des périphéries	page 3
Partie 2 Situation au choix	Histoire : - Être ouvrier à ... OU - 1892, la grève de Carmaux et Jean Jaurès	page 4 page 6
Partie 3	Enseignement moral et civique Exercer sa citoyenneté dans la République française et l'Union européenne.	page 8

PARTIE 1 (8 points) - Sujet d'étude

GÉOGRAPHIE : *Les dynamiques des périphéries.*

Document :



Les drapeaux de gauche à droite : le Mexique, la Colombie, le Brésil, la Russie et la Turquie (le sixième drapeau n'est pas identifiable).

Source : dessin de Pinel dans « *Les Échos* », 06 février 2015 - en ligne sur le site www.lecafuron.fr

QUESTIONS :

- 1a. Identifiez les deux personnages : qui symbolisent-ils ?
- 1b. Quelle est la situation mise en scène dans ce dessin de presse ?
 - A. Ces deux personnages écrasent et enfoncent dans le sol les différents pays.
 - B. Ces deux personnages dansent en profitant des autres pays.
 - C. Ces deux personnages sont soulevés et déséquilibrés par la croissance des autres pays.
- 1c. Les pays dont les drapeaux sont représentés sont considérés comme des « pays émergents » : définissez cette notion en géographie.
- 1d. Expliquez, dans un paragraphe de 5 à 10 lignes, que le monde est multipolaire.

B.E.P. TOUTES SPÉCIALITÉS	CODE : 1809-BEP HGEMC	Session 2018	SUJET
ÉPREUVE : Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique		Durée : 1 h 30	Coeff. : 3
			Page 3 / 9

PARTIE 2 (8 points) - Situations du sujet d'étude

HISTOIRE : Être ouvrier en France (1830-1975).

Le candidat a le choix entre les deux situations suivantes

Première situation : Être ouvrier à ...

Document : Tract du syndicat des ouvrières modistes, 1918.

**FÉDÉRATION DES SYNDICATS OUVRIERS DE LA CHAPELLERIE FRANÇAISE
SYNDICAT DES OUVRIÈRES MODISTES DE PARIS**

À toutes les Ouvrières Modistes* !

[...]

À vous toutes nous nous adressons.

Nous vous demandons : Êtes-vous contentes de votre salaire et de vos conditions de travail ? Est-il possible que votre silence soit le résultat de votre bonne situation et de vos salaires suffisants ? Non.

La cherté de la vie a soulevé des centaines de mille ouvriers et ouvrières, sauf des modistes*. Votre salaire baisse de jour en jour et vous ne protestez pas. Pourquoi ? **Parce que vous n'êtes pas syndiquées.**

Les regards du patronat se tournent vers vous, ouvrières inorganisées. Vous êtes leur dernier abri. Et vous, filles du peuple, dont les maris, les frères et les pères sont exploités, vous vous désintéressez de l'organisation, vous ignorez le Syndicat.

Vous, doublement exploitées, travaillant sans tarif établi et débattu et pour des prix dérisoires, vous vous taisez.

Qu'attendez-vous pour vous révolter ?

Vous n'avez pas compris jusqu'à présent la nécessité vitale pour vous d'être syndiquées.

Passez dans les autres corporations et vous verrez que les femmes syndiquées réclament et obtiennent le même salaire que les hommes.

Comparez votre salaire avec celui des ouvrières chapelières** et vous verrez que votre salaire **EST DEUX FOIS PLUS BAS**. Pourquoi ? Parce que **les ouvrières chapelières sont syndiquées** et vous **ne l'êtes pas**. [...]

[Donc] Nous avons créé : **le Syndicat des Ouvrières Modistes de Paris** [...]

* Modiste : ouvrière qui fabrique des accessoires de mode.

** Chapelière : ouvrière qui fabrique des chapeaux.

Source : Archives départementales de Seine-Saint-Denis, 200J274
cité dans *Textes et documents pour la classe*, « L'âge industriel », n°1096, 15 mai 2015.

B.E.P. TOUTES SPÉCIALITÉS	CODE : 1809-BEP HGEMC	Session 2018	SUJET
ÉPREUVE : Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique	Durée : 1 h 30	Coeff. : 3	Page 4 / 9

QUESTIONS

2a. Présentez le document : qui l'a écrit ? Pour qui ?

2b. Pour chacune des affirmations suivantes, précisez VRAI ou FAUX.

A. La majorité des modistes est constituée d'hommes.

B. Les modistes sont moins payées que les chapelières.

C. Une majorité d'ouvrières modistes est syndiquée.

D. Toutes les modistes sont payées selon les mêmes tarifs.

2c. Quelle est la solution proposée par les auteurs du document pour résoudre ces inégalités ? Pourquoi proposent-ils cette solution ?

2d. Racontez, dans un paragraphe de 5 à 10 lignes, un exemple de lutte menée par des ouvriers (ou des ouvrières) pour améliorer leurs conditions de travail.

B.E.P. TOUTES SPÉCIALITÉS	CODE : 1809-BEP HGEMC	Session 2018	SUJET
ÉPREUVE : Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique	Durée : 1 h 30	Coeff. : 3	Page 5 / 9

OU

Deuxième situation : 1892, la grève de Carmaux et Jean Jaurès.

Document 1 :

Je battis M. Cabot, docteur-médecin à Carmaux, candidat du marquis et réactionnaire de marque à 1 000 voix de majorité. Les ouvriers mineurs, même les derniers embauchés, dont les promesses non tenues avaient dessillé* les yeux, votèrent contre lui. Après mon élection de maire, il fut convenu que je continuerais à travailler et que la mairie me rembourserait le prix seulement des journées perdues, nécessaires à l'administration de la commune.

Après les élections municipales, M. Humblot** me mit en demeure de choisir entre mes fonctions de maire ou d'ouvrier de la Compagnie. Il en coûtait à la Mine qu'un ouvrier sous ses ordres fût maire et d'aller lui tirer le chapeau, quand les circonstances le voudraient. [...]

La compagnie ayant refusé de me réintégrer, la grève fut décidée, grève populaire non seulement à Carmaux, mais dans toute la France, grève de défense des libertés d'opinion ; ce qui fut démontré par les nombreuses et considérables souscriptions*** qui furent envoyées de partout, même de l'étranger.

* Dessiller : ouvrir

** Directeur de mine à Carmaux.

*** Souscriptions : soutiens financiers

Mémoires de J.-B. Calvignac, cité dans *Le Mouvement social*
(bulletin trimestriel de l'Institut français d'histoire sociale - avril juin 1963)

Document 2 :



Couverture du supplément du journal
Le Petit Parisien du 13 octobre 1892

Légende de la gravure :

« LA GREVE DES MINEURS DE CARMAUX
Les Gendarmes affichent l'arrêté du
Préfet interdisant les attroupements »

QUESTIONS

2a. Document 1 :

À partir du texte :

- Présentez Jean-Baptiste Calvignac.
- Résumez les événements qui provoquent la grève.

2b. Document 2 :

Laquelle de ces deux phrases résume le mieux cette image ?
Vous justifierez votre réponse avec deux éléments précis.

A. Cette photographie témoigne de l'opposition entre les ouvriers et les forces de l'ordre.

B. Le dessinateur de cette gravure cherche à montrer la réaction de la population de Carmaux quand elle apprend qu'elle n'a plus le droit de se réunir.

2c. Documents 1 et 2 :

À partir d'éléments issus des deux documents montrez que la grève de Carmaux a eu un retentissement national.

2d. « *La victoire ouvrière de Carmaux donnera un élan nouveau à la démocratie* » a déclaré Jean Jaurès après la grève.

- Expliquez cette phrase.
- Racontez, à l'aide de vos connaissances, le rôle qu'il a joué durant ces événements.

B.E.P. TOUTES SPÉCIALITÉS	CODE : 1809-BEP HGEMC	Session 2018	SUJET
ÉPREUVE : Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique	Durée : 1 h 30	Coeff. : 3	Page 7 / 9

PARTIE 3 (4 points) - ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Exercer sa citoyenneté dans la République française et l'Union européenne.

Compétences
Identifier et expliciter les valeurs éthiques et les principes civiques en jeu. Mobiliser les connaissances exigibles. Développer l'expression personnelle, l'argumentation et le sens critique.

Document : Proportion des candidats de moins de trente ans aux élections françaises (%).

élection	année	Premier tour %	Deuxième tour %
Municipales*	2001	9,63	8,46
	2008	9,64	8,02
	2014	9,07	8,11
Cantonales	1992	4,18	1,47
	2001	4,26	1,57
	2011	5,3	3,17
Régionales	2004	8,98	5,61
	2010	9,87	8,15
Législatives	1997	6,38	0,92
	2007	4,68	0,54
	2012	7,57	1,63

* Communes de plus de 3500 habitants

Source : État de la jeunesse, rapport du groupe statistique interministériel, juin 2016
(données du Ministère de l'intérieur)
www.jeunes.gouv.fr

QUESTIONS

3a. Choisissez l'une de ces élections et présentez-la : territoire concerné, fonction des élus, ...

3b. Proportion des candidats de moins de trente ans :

- À quelle élection (municipale, cantonale, régionale ou législative) les moins de 30 ans sont-ils les plus présents au premier tour ?
- À quelle élection (municipale, cantonale, régionale ou législative) les moins de 30 ans sont-ils les moins présents au second tour ?
- Comment, selon vous, peut-on expliquer cette différence ?

3c. Répondez en cinq à dix lignes à l'une des deux questions suivantes (au choix). Vous appuierez votre réponse sur au moins un exemple précis.

A. Pensez-vous important que des jeunes se présentent aux élections et soient élus ?

B. Pensez-vous qu'il faille, comme électeur, être attentif à l'âge d'un candidat ?

B.E.P. TOUTES SPÉCIALITÉS	CODE : 1809-BEP HGEMC	Session 2018	SUJET
ÉPREUVE : Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique	Durée : 1 h 30	Coeff. : 3	Page 9 / 9